

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Isaac DAYER

La valeur humaine de la patrie

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1941, tome 40, p. 180-184

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

La valeur humaine de la patrie

« Il serait fou de mourir pour une Suisse dont nous ne serions pas sûrs qu'elle a le droit et le devoir d'exister devant Dieu. »¹ On n'a pas le droit de mourir pour quelque chose qui ne fournit pas des raisons de vivre.

Or le droit à l'existence d'une patrie, à laquelle les citoyens doivent s'immoler au besoin, ne peut se justifier pleinement que si elle représente pour eux un moyen d'atteindre leur fin dernière.

C'est pourquoi, au moment où la Suisse entière se recueille pour célébrer le 650^e anniversaire de sa fondation et pour s'encourager par là aux durs sacrifices de l'heure présente, il importe souverainement de nous rappeler, au-dessus de toute considération d'histoire, la valeur humaine des patries terrestres et la place qu'elles occupent dans la structure de notre vie.

D'autant plus que l'élan spontané du patriotisme ne suffit pas à soutenir indéfiniment le courage et le dévouement. L'amour sacré du pays n'est pas un sentiment qu'il faut éviter de regarder sous peine de le violer ou de le perdre. Il s'énerve dans l'obscurité et l'inconscience. Une réflexion sérieuse sur son intime réalité l'affermir toujours et le protège contre le pessimisme meurtrier de ceux qui ne veulent voir qu'une illusion respectable mais caduque dans l'héroïsme patriotique.

Comme toutes les formes de sociétés humaines, la patrie est fille de la générosité et de l'indigence.

Les hommes sont amenés à mêler leurs ressources matérielles, leurs pensées et leurs affections au sein de la grande communauté sociale à cause de l'amour naturel qu'ils se portent les uns aux autres. Platon et Aristote voyaient le fondement de la vie sociale dans cette amitié de l'homme pour son semblable. Les stoïciens la nommaient un amour de l'humanité universelle : « *caritas generis humani* ».

¹ Denis de Rougemont, *Mission et Démission, de la Suisse*, p. 134.

D'ailleurs, si les humains tendent ainsi naturellement à se constituer en société, c'est non seulement parce qu'ils ont à donner mais aussi parce qu'ils ont à recevoir, et cela dans l'ordre des biens matériels et passagers aussi bien que sur le plan des valeurs spirituelles et éternelles. Dans tous les domaines de son activité, l'homme est un être besogneux. « Il doit s'agrèger à un tout qui le dépasse pour être le lieu de son achèvement », disait Môhler. Il ne se réalise et ne se trouve que dans l'humanité qui le soulève et le grandit.

Au premier abord, la personne, enlacée dans la communauté, paraît s'absorber en elle, comme une plante serrée au milieu d'un immense tapis de verdure. Elle est même parfois gênée dans son essor par les conditions du milieu où elle vit. Mais à mesure qu'en appuyant sur la discipline et les apports de la communauté, elle devient assez forte pour une vie vraiment personnelle et libre, elle se libère peu à peu de la contrainte communautaire et compense, par une plus large perfection intérieure, le tribut qu'elle paye aux exigences sociales. Obéissance et liberté se rejoignent alors pour assurer le plein épanouissement de la personne.

A l'étage du profane, l'Etat est l'expression la plus haute et la réalisation la plus achevée de cette vie communautaire : chef-d'œuvre si admirable que l'antiquité païenne n'a pas résisté à la tentation de lui rendre des honneurs divins.

Cette tentation de « statolâtrie » traverse du reste tous les âges. Elle s'impose inmanquablement lorsque le sens de l'Absolu divin s'émousse aux cœurs des hommes. L'Apocalypse la présente comme l'une des plus dangereuses perversions au service des puissances du mal pour combattre le règne de Dieu.

Mais comment se fait-il que la société humaine se particularise en des groupements nationaux distincts et souvent opposés ? Pourquoi les hommes ne peuvent-ils pas se satisfaire d'une communauté universelle ?

Cette question, d'une brûlante actualité, pose tout le problème de la patrie. Il s'agit de savoir si la patrie n'est qu'une construction artificielle et libre, un préjugé séculaire, une étroitesse d'intelligence et de cœur, ou bien si elle se fonde vraiment sur un besoin naturel et durable de l'humanité.

Pour résoudre ces graves difficultés, il faut comprendre que la patrie n'est ni la race, ni la configuration d'un même sol, ni l'avantage d'un même climat, d'un même type, d'un même langage ou d'une même loi. Ces éléments, précieux sans doute à la constitution intégrale de la patrie, ne définissent pas encore sa nature intime.

Objectivement, la patrie¹ embrasse l'ensemble des choses : terre, hommes et institutions du présent et du passé, qui forment le milieu sociologique d'où l'individu tire son existence et le soutien de tout son développement.

Ces facteurs externes, complexes, agissent sur les hommes. Ils les marquent au plus intime de l'être de caractères indélébiles, qui conditionnent tout le jeu de l'activité, et leur donnent une mentalité commune, une même tournure d'esprit, une même façon d'envisager les choses et les idées les plus diverses.

Le secret de la vie et de la cohésion nationale réside dans ces déterminations psycho-physiologiques, gravées dans les corps et les âmes.

Les philosophes thomistes² définissent ces caractères nationaux comme des habitudes psychologiques. Ils entendent par là des dispositions stables qui qualifient un être en lui-même ou dans l'une de ses puissances d'action, à la manière d'une seconde nature, et le préparent à agir spontanément dans un sens donné. Ces habitudes affectent tout l'homme, elles façonnent et modifient sa complexion ou son état mental, elles établissent, quand elles sont dues à l'action d'un même milieu ethnique et national, des similitudes ineffaçables, de communes

¹ Au point de vue fondamental où nous nous plaçons ici de la valeur humaine de la patrie, il n'y a pas lieu de la distinguer de la nation et de l'Etat. Nous n'ignorons pas cependant que ces notions ne se recouvrent pas exactement. La patrie ajoute à la nation l'incorporation à un territoire déterminé et l'Etat lui apporte une organisation juridique précise.

² Voir Delos, *La société internationale*.

manières de faire et de sentir, des sympathies et des antipathies parfois incoercibles. Ces processus et ces formes psychologiques, auxquels s'originent les différents types nationaux, déterminent aussi l'esprit de la communauté nationale. Celui-ci se réalise dans les institutions et l'histoire, qui, à leur tour, assurent le lien vivant entre le passé et l'avenir et fixent, pour toutes les générations, le sens de la vocation des nations et des peuples.

Maurice Blondel voit inscrites dans le déploiement de l'action et de la volonté humaines l'exigence et la justification de ce particularisme national.

« L'action humaine, dit-il, est toujours animée par la même volonté, qui s'étend pour se mieux retrouver elle-même après chaque nouvelle sortie. Le premier soin de la volonté, si ample déjà qu'on le suppose, c'est, après toute conquête, de se fortifier et d'exclure d'abord cela même qu'elle est destinée plus tard à gagner. »¹

Selon ce dessein foncier de la volonté et de l'action, l'homme, par le même mouvement qui l'ouvre à la vie sociale universelle, tend aussi à se coarcter en des formes plus restreintes, afin de se laisser pénétrer plus intensément par les influences bienfaisantes de la communauté.

Par une voie plus objective, la philosophie thomiste rejoint les mêmes réalités et les mêmes exigences. Elle explique la nécessité des habitudes nationales par l'indétermination radicale des facultés humaines. Avant toute éducation, l'homme est dans un état de potentialité et d'indétermination à l'égard de telle ou telle action. La facilité et la précision que l'instinct donne à la vie sensitive, il doit l'acquérir pour ses opérations rationnelles au prix d'un lent travail de formation et d'enrichissement intérieur. Ses facultés ont besoin d'être habilitées à leurs actes, soutenues et dirigées dans la droite ligne de l'agir, au moyen de dispositions particulières et stables. Celles-ci résultent de l'action réflexe exercée sur la puissance-mère et sur toute l'organisation psychique par l'activité

¹ M. Blondel, *L'Action*, t. II, p. 278.

humaine et par l'ambiance matérielle et spirituelle où elle baigne.

Parmi ces habitudes, nécessaires, à des degrés divers, au libre épanouissement de l'individu humain, les caractères nationaux tiennent une place que l'on ne peut supprimer sans porter de graves atteintes à l'essor de la personnalité. Ils ramassent au profit de l'individu, dans le temps et l'espace, l'avance héréditaire réalisée par des siècles de travail et d'efforts civilisateurs.

Aussi lorsque l'esprit national s'atténue au cœur des hommes, sous l'emprise de l'égoïsme ou d'idéologies malsaines, il entraîne toujours des ruines intérieures lamentables, une désorganisation et un appauvrissement de la vie.

Essentiellement, la patrie est donc un avoir humain vital, une mise en valeur de ressources latentes originelles et une condition du développement intégral de la personnalité. « La patrie, dit Denis de Rougemont, est d'abord dans les âmes, » Le territoire vient ensuite, comme une condition extérieure, un cadre, un support, un symbole. Les éléments essentiels de la patrie atteignent en chaque homme les ressorts profonds de sa nature. Ils représentent des intermédiaires indispensables pour que ne soit pas affaiblie, sinon rompue, la continuité de la route vers la fin suprême.

Le héros, qui meurt sur le champ de bataille, face au ciel, donne sa vie non seulement pour défendre une portion de terre ou des intérêts matériels, mais surtout pour sauvegarder, en lui-même et dans ses frères, une exigence fondamentale de la marche de l'homme vers son éternelle destinée.

I. DAYER